

**PROCES-VERBAL de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL  
du 17 OCTOBRE 2022**

En application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de SAINT PAUL DE VARAX, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Cédric MANCINI.

MME Aurélie JACQUET est nommée secrétaire de séance.

**Sommaire**

Table des matières

1. Présence .....	1
Étaient présents .....	1
Étaient absents et excusés .....	2
Étaient absents .....	2
2. Approbation du procès-verbal du conseil du 19 septembre 2022 .....	2
3. Délibération Licence IV, Restaurant Le SIRACUSA .....	2
4. Délibération pour la convention d'adhésion au service médecine actualisé.....	2
5. Présentation de la demande de fonds de concours Transition Ecologique CCD.....	2
6. Délibération du prix pour la location des salles annexes pour les personnes extérieures .....	2
7. Délibération pour ouverture d'un poste de Responsable du service des affaires scolaires, Cantine et entretien.....	3
8. Approbation d'une adhésion au groupement de commande pour la fourniture et la livraison de titres restaurant dématérialisés.....	3
9. Prêt gracieux d'une salle municipale pour le secours catholique.....	3
10. Délibération de la baisse du taux d'indemnité du Maire .....	3
11. Information du maire et des élus.....	3
12. Questions diverses .....	3

**1. Présence**

**Étaient présents**

M. MANCINI Cédric	M. GOURMAND Johann
M. MINASSIAN Guy	Mme CALLY Audrey
Mme ABRAM-PASSOT Evelyne	M. CHAVET Clément
Mme DUPAYRAT Sophie	M. VAN DORT Didier
Mme DESBOS Blandine	Mme JACQUET Aurélie
M. POTIN Fabien	M. GILLET Bernard
Mme ANTON Dorothée	M. FROGET Bruno
M. PISTRE Thierry	Mme ROSERAT Charlene

## Étaient absents et excusés

- M. RUEZ Quentin (procuration à M. DUPAYRAT Sophie)
- MME COSTA Catherine (procuration à M. POTIN Fabien)

## Étaient absents

- M. OTTAVIOLI Hervé

### 2. Approbation du procès-verbal du conseil du 19 septembre 2022

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 19 septembre 2022, deux remarques ont été émises et corrigées comme suit :

**Ronde des jeux** : le goûter n'est pas offert par le Centre de Loisirs, mais par la municipalité

**Vote des subventions** : Il a lieu de changer le paragraphe des subventions pour le club de l'amitié qui n'a pas été acté par le Conseil municipal. Cette subvention est uniquement de 200€ au profit des Petits Crayons.

### 3. Délibération licence IV, restaurant le SIRACUSA

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Informe qu'il a lieu de renouveler le bail de la licence IV du restaurant SIRACUSA, pour une durée de 3 ans, à la date du 20 décembre 2021.

Rappelle les termes de ce bail, qui prévoit une révision annuelle et automatique à la variation de l'indice des loyers communaux, faisant référence au 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2022.

#### **Le conseil municipal**

**A l'unanimité vote** : la reconduction de bail

**Avec 1 voix contre et 18 voix pour** : appliquer la révision annuelle

### 4. Délibération pour la convention d'adhésion au service médecine actualisé

*Rapporteur : Madame BESSARD, secrétaire générale*

#### **A l'unanimité**

Accepte une nouvelle convention du service médecine comprend une actualisation sur la notion de médecin du travail, d'équipe pluridisciplinaire, de visite d'information, de prévention et la mise en place d'un psychosociologue du travail, à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2023

Une cotisation de 80€ est demandée par agent, fonctionnaires ou non.

### 5. Présentation de la demande de fonds de concours Transition Ecologique CCD

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Le conseil municipal est informé qu'un fonds de concours Transition Ecologique est mis en place par la Communauté de Communes, portant sur 1 million d'euros, pour les 36 communes du territoire et qu'elle subventionne à hauteur de 30% les travaux, restant à la charge de la commune.

Rappelle que les travaux d'éclairage public pourraient bénéficier de cette aide financière.

### 6. Délibération du prix pour la location des salles annexes pour les personnes extérieures

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

#### **A l'unanimité**

Prend connaissance de demandes de certaines associations extérieures qui souhaitent louer une salle pour leurs activités. Afin de ne saturer les salles annexes, décide de fixer à 50€ par jour et par demande,

la location des salles annexes, aux associations extérieures. La gratuité des salles annexes est maintenue pour les associations varaxoises.

## **7. Délibération pour ouverture d'un poste de Responsable du service des affaires scolaires, Cantine et entretien**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

### **A l'unanimité**

Acte la modification de l'organisation et la gestion du personnel scolaire et cantine, par un nouvel organigramme de la mairie, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### **A l'unanimité**

Acte le recrutement d'un agent administratif ou d'animation contractuel, en catégorie B, pour 20H/S, ayant la responsabilité du service petite enfance, cantine et gestion des stocks d'entretien. Poste indispensable au bon fonctionnement du service.

## **8. Approbation d'une adhésion au groupement de commande pour la fourniture et la livraison de titres restaurant dématérialisés**

*Rapporteur : Monsieur le maire*

### **Avec 1 abstention et 18 voix pour**

Adhérer à un groupement de commande pour la fourniture et la livraison de titres restaurants dématérialisés, au bénéfice des agents communaux.

Un débat s'engage sur les modalités de ces avantages et des bénéficiaires qui ne travaillent pas tous sur un temps complet.

Monsieur le Maire explique qu'il faut se prononcer uniquement sur le principe de l'adhésion, dans le cadre d'un recueillement des communes du territoire qui souhaitent y adhérer.

## **9. Prêt gracieux d'une salle municipale pour le secours catholique**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

### **Prend acte et accepte**

La demande du Secours Catholique de Villars les Dombes pour le prêt gracieux d'une salle annexe. Secours Catholique qui intervient plusieurs fois, sur la commune pour œuvrer en faveur des varaxois (es) nécessiteux, par une distribution de colis qui se faisait préalablement dehors.

## **10. Délibération de la baisse du taux d'indemnité du Maire**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

### **A l'unanimité**

Prend part de l'augmentation du taux de l'indice Brut 1027 au 1<sup>er</sup> juillet 2022, qui déclenche automatiquement des cotisations obligatoires sur l'indemnité du maire.

Afin de ne pas pénaliser la commune, vote le taux de l'indemnité du maire à 42.56% de l'indice brut 1027, au lieu de 44.05%, laissant l'indemnité du maire comme à son origine.

## **11. Information du maire et des élus**

## **12. Questions diverses**

La prochaine date du conseil municipal est fixée au lundi 28 novembre à 19h30.

La séance est levée à 22h28

OBSERVATIONS :

A Saint Paul de Varax, le 28 octobre 2022

**Le Maire, C. MANCINI**



**La secrétaire de séance, A. JACQUET**

le 09/11/22